GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire: privée, non-pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement: droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, sérieusement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, tourbière
Cours d'eau intermittent ou tari
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Affrochement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de porcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— (aucune essence compagne prédominée)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à sapin
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à épinettes
— à sapin
— (plantation)
Pessière
— (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse)
— (aucune essence compagne prédominée)
— à thuya (cèdre)
— à pin blanc
— à pin rouge
— à épinettes
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— (plantation d'épinette blanche)
— (plantation d'épinette rouge)
— (plantation d'épinette noire)
Sapinière
— (le sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)
— (aucune essence compagne prédominée)
— à thuya (cèdre)
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à épinettes
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à mélèze
— (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— avec pin rouge
— (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— (aucune essence compagne prédominée)
— avec thuya (cèdre)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge
— avec mélèze
— avec pin blanc
— avec pin gris
— avec sapin et/ou épinette blanche
— (plantation)
Pinède à pin rouge
— (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— (aucune essence compagne prédominée)
— avec thuya (cèdre)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge
— avec mélèze
— avec pin blanc
— avec pin gris
— avec sapin et/ou épinette blanche
— (plantation)
Pinède à pin gris
— (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— (aucune essence compagne prédominée)
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à mélèze
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation de pin sylvestre
Cédrière
— (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— (aucune essence compagne prédominée)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à mélèze
— à pin blanc
— à pin rouge
— à pin gris
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation de thuya)
Prucheraie
— (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— (aucune essence compagne prédominée)
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à mélèze
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation de pruche)
MÉLÈZE
— (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— (aucune essence compagne prédominée)
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation de mélèze européen)
— (plantation de mélèze japonais)
— (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tolérance	Tolérance
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F1 (N)	F1 (N)
— avec pin blanc	F2 (N)	F2 (N)
— avec pin rouge	F3 (N)	F3 (N)
— avec épinettes	F4 (N)	F4 (N)
— avec épinette noire ou rouge	F5 (N)	F5 (N)
Feuillu à bouleau blanc	(F) (R)	(F) (R)
— avec épinette noire ou rouge	(F) (R)	(F) (R)
— avec pin gris	(F) (R)	(F) (R)
— avec pin blanc	(F) (R)	(F) (R)
— avec pin rouge	(F) (R)	(F) (R)
— avec résineux	(F) (R)	(F) (R)
Feuillu à bouleau jaune	(F) (R)	(F) (R)
— avec pin gris	(F) (R)	(F) (R)
— avec pin rouge	(F) (R)	(F) (R)
— avec résineux	(F) (R)	(F) (R)
Peuplier à feuilles grandes	(F) (R)	(F) (R)
— avec pin gris	(F) (R)	(F) (R)
— avec pin blanc	(F) (R)	(F) (R)
— avec pin rouge	(F) (R)	(F) (R)
— avec épinette noire ou rouge	(F) (R)	(F) (R)
Peuplier à feuilles rondes	(F) (R)	(F) (R)
Frênaie rouge résineuse	(F) (R)	(F) (R)
Frênaie noire	(F) (R)	(F) (R)
Chênaie rouge résineuse	(F) (R)	(F) (R)
— à pin rouge	(F) (R)	(F) (R)
Mélangés d'feuillus tolérants	(F) (R)	(F) (R)
— sur station humide	(F) (R)	(F) (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillu		
— d'essences tolérantes	F	F
— d'essences tolérantes	F	F
— d'essences tolérantes	F	F
— (plantation)	F	F
Bouleau blanc	(F) (R)	(F) (R)
— à bouleau jaune	(F) (R)	(F) (R)
Bouleau jaune	(F) (R)	(F) (R)
Peuplier	(F) (R)	(F) (R)
Peuplier à feuilles rondes	(F) (R)	(F) (R)
Chênaies	(F) (R)	(F) (R)
— à bouleaux blancs	(F) (R)	(F) (R)
— à bouleau jaune	(F) (R)	(F) (R)
— à peuplier	(F) (R)	(F) (R)
— à d'essences tolérantes	(F) (R)	(F) (R)
— à d'essences tolérantes	(F) (R)	(F) (R)
Plantation d'arbres à ecorce		
— de bouleau jaune		(P) (R)
— de peuplier		(P) (R)
— de peuplier hybride		(P) (R)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Désnudé et semi-désnudé sec — SS
Désnudé et semi-désnudé humide — SH
Autoroute — T

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement d'habitation, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle — CP
Coupe partielle en damier — CD
Coupe partielle en bande — CB
Coupe progressive irrégulière — CPI
Chablis partiel — ch
Brûlis partiel — br
Brûlis total — BT
Chablis total — ch
Coupe totale — CT
Friche — fr
Plantation — p

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale — ct
Brûlis — b
Chablis total — ch
Coupe sévère — cs
Friche — fr
Plantation — p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE			FORÊT ÉTAGÉE	
CLASSES (Ans)	TIGES DE:		CLASSES	
10	0-20 ans		70-90 (ans)	70-70 (ans)
30	21-40		90-30	90-90
50	41-60		90-50	90-90
70	61-80		90-70	90-90
90	81-100		90-90	90-90
100	101 et plus		100-70	70-90

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeune irrégulière: Plus d'dominance de feuillus, majorité des tiges entre D et 30 cms. Autres peuplements majorité des tiges entre D et 60 cms.
Vieux irrégulière: Plus d'dominance de feuillus, majorité des tiges plus de 30 cms. Autres peuplements majorité des tiges et plus de 60 cms.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (0-5m)	2 (5-10m)	3 (10-15m)	4 (15-20m)	5 (20-25m)	6 (25m+)
A 90%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	ovale
Moyenne	30 à 60%	↑
Forte	60 à 90%	↑
Abrupte	90 % et plus	↑

Pour une meilleure précision de pente, consulter le relevé.
N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S-D-C1-c2-b1-c-c — S: sélection; D: classe de densité; C1: classe d'âge; c2: mode de l'origine; b1: perturbation; c: classe de hauteur; c: classe de densité; c: classe de pente; c: type de couvert

R-C5-d-b3-b1 — R: régénération; C5: classe d'âge; d: mode de l'origine; b3: classe de hauteur; b1: classe de densité; d: type de couvert; b3: groupement d'essences

CARTO FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: ..... SIGNATURE: .....

CARTO FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: ..... SIGNATURE: .....

COMPOSANTES TERRITORIALES

3 34-1
Région administrative
Unité de gestion
Unité d'aménagement

000°00'20"
Unité de sondage

Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique 207 00"
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée 314
Municipalité 2210"
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Porcelle
Réseau énergie 2 6
M.R.C. 375 LOTBINIÈRE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Photographie aérienne: 1979
Carte forestière: Année de publication: 1982
Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 1/10/82
Déclinaison magnétique: 18° ouest
Équidistance des courbes: 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

21-L-12	21-L-11	21-L-10	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
21-L-5	21-L-6	21-L-7	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
21-L-4	21-L-3	21-L-2	

21 L/6 N.O.

NUMERISATION 2

FORÊT PRIVÉE No. 34

Concession Commencement Ouest
Rang Saint-Joseph Nord
Rang Saint-Charles
Rang Saint-Patrick Nord-Ouest
Rang Saint-Patrick Sud-Ouest
Rang Sud du Chemin Gosford
Rang Sud-Ouest du Chemin Gosford
Rang Sud-Ouest du Chemin Craig
Rang Sud-Ouest du Chemin Craig
Rang Sud-Ouest du Chemin Craig